Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 29

Artikel: Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211412

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ses dans les recueils fribourgeois. Le peintre Reichlen l'a fait en un volume superbe et luxueux enrichi de ses dessins. Peut-être, un jour, quelque poète ou quelque artiste collectionnera, dans la Suisse romande entière, les chansons d'autrefois — non pas dans un but grave et défleuri de philologie et de docte science, mais simplemement pour leur redonner la vie et rendre à nos campagnes un peu de bonne gaîté. N'y aurait-il pas quelque bénéfice moral à remplacer les malsaines stupidités de « beuglants » qui courent nos villages, les *Veuve joyeuse* et les valses lentes, par ces vieilles coraules que dansaient encore nos mères grands?

Mon père me veut marier,
Allez-vous en on veut danser,
Mon père me veut marier,
Allez-vous-en ceux qui regardent
Ou venez danser.

PIERRE DES COLOMBETTES.

Au tribunal :

Le président. — Vous êtes prévenu d'avoir volé dix francs en monnaie dans le comptoir du boulanger.

Le prévenu. — Je n'avais pas mangé depuis trois jours.

Le président. — Mais vous aviez cent francs en or dans votre portemonnaie ?

Le prévenu. — C'est que... je ne voulais pas changer.

VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

XII

« Maurice de la Poudre ».

Le retour de « Maurice de la Poudre » à Crête à Polet, il y a quelques années, après une absence de plus de dix ans, fut un événement dans le village où l'on se rappelait encore *fort* bien les aventures du fameux nemrod, cet émule de Tartarin qui s'était éclipsé certain jour, dans des circonstances mémorables, dont le souvenir est digne de passer à la postérité.

Je vais vous narrer l'histoire à l'aide d'un vieux numéro d'un quotidien lausannois, qui paraît encore, et qui avait raconté l'affaire en son temps.

Dès sa tendre adolescence, mon héros s'était découvert une inclination passionnée et irrésistible pour la chasse. Son premier exploit meurtrier promettait. Possesseur clandestin, pour le quart d'heure, d'une arme à feu, il abattit deux chiens appartenant à des chasseurs du village prochain dont il jalousait déjà les faits d'arme dans ce qu'il considérait comme sa future et exclusive juridiction. Mais l'avenir ne répondit point à de si belles espérances.

Le goût pour la chasse, chez le bonhomme, grandissait avec les années, mais non, hélas, son habileté ! Si, autrefois, il avait été très adroit pour abattre de pauvres chiens qui ne s'y attendaient pas, par contre il était d'une maladresse insigne et proverbiale — qui lui avait valu son surnom ironique — lorsqu'il s'agissait de prendre du vrai gibier. Meilleur pour *chasser* que pour *prendre*, ricanaient les mauvaises langues. D'une saison de chasse d'autonne passée tout entière à la montagne, Maurice de la Poudre rapportait pour tout trophée et au prix de combien de courses exténuantes et autres fatigues de toutes sortes, une misérable petite marmotte. Heureusement qu'elle était malade, sans cela le fameux chasseur s'en revenait les mains vides !

Malgré des déboires successifs, Maurice de la Poudre braconnait et braconnait sans repos. Un jour qu'il s'adonnait mais, à son sport aussi ingrat que favori, en effarouchant les cailles et les perdrix dans la forêt proche du village, quelqu'un s'avisa de se moquer de lui. C'était un autre chasseur, un concurrent plus heureux, qui ne perdait jamais l'occasion de lui décocher de cruelles épigrammes. Ce jour-là, il le défie insolemment de pouvoir atteindre sa personne s'il allait s'exposer en cible. Et pour le narguer il se met dans une posture provocante et peu majestueuse, il exhibe bien en vue son postérieur découvert et, entre les jambes écartées, il épie les faits et gestes du chasseur. Ce dernier ne se sent plus de colère devant une pareille bravade. Il épaule son arme, vise et envoie une décharge de grenaille à l'insulteur, qui est justement atteint dans les parties momentanément visibles de son corps : les mollets et autres parties grasses et également là où César recommandait de frapper à ses partisans en lutte avec les légionnaires de Pompée. De douleur et de surprise — car il ne s'y attendait pas — le blessé roule par terre en poussant un cri, tandis que Maurice de la Poudre, affolé par la terreur d'avoir bel et bien fait, cette fois, une victime, et une victime humaine qu'il croyait morte sur le carreau, lança son arme maudite dans un fourré et s'enfuit prestement. On ne le revit pas de longtemps dans la contrée; se croyant devenu assassin, il avait jugé prudent de se mettre si possible à distance de la police. Heureusement les blessures de l'autre n'étaient pas graves et il fut vite rétabli. Le public, tout d'abord ému, ne savait plus s'il devait rire ou pleurer de cette aventure tragi-comique ni à qui des deux champions revenaient en bonne justice ses inévitables quolibets. Souhaitons que tout finisse, comme ici, par des chansons !

Mais où Maurice de la Poudre avait-il bien pu aller se réfugier? On se perdit longtemps en conjectures vaines. Le bruit circula quelque temps qu'il s'était engagé dans la malheureuse expédition italienne d'Abyssinie et que probablement il s'était fait tuer dans la sanglante bataille d'Adouah par les guerriers de Ménélik.

Deux ou trois ans après, un gazettier du village raconta au *cotterd*, qui se rassemble les soirs de mai devant le four banal de Crête à Polet, que Maurice de la Poudre était au Transvaal et qu'il se signalait parmi les bandes de partisans du fameux héros boër Dewet. D'où venaient ces racontars ? Mystère !

Le fait est que la vérité était beaucoup plus prosaïque. Le fuyard n'était pas allé si loin ni participé à des occupations aussi belliqueuses. Il avait séjourné d'abord un été comme vacher dans une montagne de la vallée d'Aoste, puis de là avait passé dans la Tarentaise où il trouva du travail pendant quelques années chez un fermier. On le sut à son retour au pays.

MAURICE GABBUD.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES ANES D'OUCHY

PAR BENJAMIN DUMUR

VIII

Mais, malgré tous ses efforts, Louis Bernard ne voyait que Rœseli. A plusieurs reprises, il fit un petit mouvement pour aller l'inviter... Le ressentiment l'emporta. La jeune Allemande, qui, depuis la fuite de M. Brocard, n'avait pas quitté son banc, sous prétexte de fatigue, mais en réalité parce qu'elle espérait danser avec Louis, dut abandonner la place. Elle monta dans sa chambre, s'accouda à la fenêtre et se mit à suivre des yeux le vol des mouettes sur le lac. Mais son esprit voyagea bientôt dans le canton de Berne. Rœseli vit son village à travers les branches des hauts poiriers. Elle aperçut la petite église sur la colline, puis, plus bas, le contour du chemin pierreux, la balustrade, la porte verte et, à peu de distance, la maison paternelle avec son grand toit de chaume couvert de mousse, sa façade brunie par le soleil et ses nombreuses caisses d'œillets ornant toutes les corniches. La pauvre fille sentit son cœur se serrer. Elle s'affaissa sur une chaise. Rœseli pleurait.

La grande nation, d'abord un peu étourdi, s'éclipsa bientôt dans la foule. N'entendant aucun quolibet, il comprit qu'il était seul à connaître sa mésaventure ; dès lors, il l'envisagea du côté plaisant. Diable! se disait-il, en se dirigeant du côté de son hôtel, une délicieuse petite femme, de la grâce, de la souplesse, de la légèreté... par exemple, je ne parle pas de son poignet; car j'ai vu trente-six chandelles et l'oreille droite me tinte, mais je prendrai ma revanche. — Ce dernier mot changea le cours de ses idées. Au fond, continua-t-il, j'ai bien le droit d'être mécontent; sans paraître ridicule, je puis me venger un peu; que pourrais-je faire?... voyons. D'abord, je ne suis point fâché, car pour prendre la petite souris, il ne faut point qu'elle se méfie... au contraire, ce souffl... que dis-je ? cette caresse d'une main si charmante a déchiré le voile qui couvrait mes yeux. En effet, les trente-six chandelles... silence, je laisserai de côté ce détail... poursuivons. Je n'ose plus me consulter moi-même, mais, malgré moi... mes soupirs, mon trouble, l'espoir, la crainte, ce feu inconnu, ah! oui, je ne puis m'y méprendre, chère, chère Rœseli, c'est l'amour d'un cœur qui ne s'appartient plus, d'un cœur qui ne saurait vivre et mourir que pour vous. Après cette tirade, je me précipite aux pieds de la petite sotte; je supplie, je jure, je gémis, je pleure ; il faudra bien que tôt ou tard elle m'accorde un baiser, de bonne grâce... et plus d'un, certes ;... rira bien qui rira le dernier. — Le plan était si ingénieux que notre don Juan, après avoir tordu l'extrémité de ses moustaches, se prit à sifflotter une ariette, en se dandinant par sa chambre. Bientôt il s'arrêta court. — Voilà à quoi je n'avais pas songé, dit-il à haute-voix. Impossible de résister à ma déclaration, c'est clair, mais il faut la débiter; or, j'ai été éconduit assez vivement pour craindre que ma prude ne veuille ni me revoir, ni m'entendre. Diable ! diable!... Ah ! j'y suis ! Notre demoiselle est de Berne. Mon cousin, l'élève de marine, a fait un séjour dans ce canton; ses équipées me prouvent assez... Rœseli ne s'effraiera pas trop d'une escalade, or, de nuit, tous les chats sont gris. Je tenterai la chance.

Le lendemain, au clair de lune, vous auriez pu voir une figure humaine se glisser sur la place d'Ouchy. M. Brocard pliait sous le poids, et, à mesure qu'il passait devant les maisons, une ombre gigantesque venait se dessiner sur toutes les murailles, prenant mille formes fantastiques, suivant la contexture des bâtiments. Elle s'allongeait, devenait tout à coup petite, puis semblait, la seconde d'après, dérouler de nombreux anneaux. On eût dit un long reptile. Et pourtant, ce n'était que l'ombre d'une échelle découverte dans le jardin de l'hôtel. — M. Brocard avançait toujours. Arrivé sous la fenêtre de Rœseli, il s'arrêta et dressa son engin de guerre. — Tout Français qu'il fût, il sentit son cœur battre plus fort que d'habitude, tandis qu'il s'élevait peu à peu sur les échelons. Il le dit plus tard, et pourquoi ne le croirions-nous pas?... un certain remords le saisit, lorsqu'il se souvint de ce visage frais, candide, de ces yeux bleus, de cette fossette, de ces cheveux tressés en couronne.

— J'abandonne la partie, telle fut la conclusion d'un débat qui avait lieu entre sa conscience et son ressentiment.

(*A suivre.*)

Lumen. — Le nouveau programme du Théâtre Lumen comprend : « Le secret de la télégraphie sans fil », drame policier; « Le revenant d'un autre monde », drame du même genre que « l'Hôtel mystérieux », qui a si fortement impressionné le public.

Avec quelques comédies, le programme porte de nombreuses actualités, dont une série consacrée à la guerre austro-serbe.

Voir illustration en 4me page.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.